



Héros maîtrisant un lion

Cette sculpture de plus de 5 m de haut représente un personnage en train de maîtriser un lion. Un grand châle frangé est posé sur sa tunique courte ; il porte un bracelet au poignet. Le contraste entre le lion rugissant et la force tranquille du héros met en valeur le pouvoir magique du personnage. Symboles de la puissance divine et royale, garants de la pérennité du royaume assyrien, les génies dompteurs de lions font partie du dispositif architectural des palais dont ils assurent la protection. Ils sont souvent assimilés au héros Gilgamesh, roi historique et figure mythique qui incarne la toute-puissance royale.

Époque néo-assyrienne, règne de Sargon II (721-705)
Khorsabad, antique Dur-Sharrukin, salle du trône du palais de Sargon II
Haut-relief, albâtre gypseux ; hauteur : 5,52 m. Assyrie, Iraq
Musée du Louvre, Antiquités orientales, AO-19862
Non exposé

Que sait-on des origines de la Bible avant Qumrân ?

C'est à Qumrân que les plus anciens manuscrits bibliques ont été découverts. En l'absence de témoins plus anciens, que sait-on de la rédaction de ces livres ? Pour retracer les origines de la Bible avant Qumrân, il faut plonger dans le monde qui l'a vue naître et combiner des données historiques, archéologiques, épigraphiques, linguistiques et littéraires. Les événements relatés dans les textes bibliques sont-ils attestés dans d'autres sources historiques ? Les écrits mythologiques ou poétiques ont-ils des parallèles dans la littérature du Proche-Orient ancien ? Les découvertes épigraphiques permettent-elles de dater la langue dans laquelle la Bible a été rédigée ? Quel contexte rédactionnel sied le mieux aux thèmes et enjeux développés dans tel ou tel livre de la Bible ? Les réponses à ces questions permettent de formuler des hypothèses quant aux origines de la Bible. Les spécialistes ne sont pas unanimes, et avancent des dates parfois très éloignées les unes des autres (un millénaire peut les séparer !) ; il convient donc d'être prudent à ce sujet. On peut néanmoins distinguer plusieurs grandes phases dans l'élaboration de la Bible.

II^e millénaire avant notre ère

La littérature du Proche-Orient ancien foisonne de parallèles avec la Bible. Plusieurs textes mythologiques mésopotamiens, dont la célèbre *Épopée de Gilgamesh*, rapportent par exemple un récit de déluge comparable à celui rattaché au personnage de Noé dans la *Genèse*. Le Code de Hammourabi, qui remonte au ^{XVII}^e siècle avant notre ère, contient pour sa part de nombreux articles de loi parallèles à ceux que l'on trouve dans le Pentateuque – la célèbre « Loi de Moïse ». Au ^{XIII}^e siècle avant notre ère, des textes mythologiques ougaritiques mettent en scène des divinités que l'on retrouvera dans la Bible, tels Baal ou Ashéra, qui connaissent des mésaventures dignes des plus grands récits épiques. Ces quelques exemples montrent que certains récits bibliques ont pu prendre forme dès le second millénaire avant notre ère.

I^{re} moitié du I^{er} millénaire

C'est au premier millénaire que les livres qui composeront la Bible hébraïque ont été rédigés. À l'époque des royaumes d'Israël et de Juda, des rédacteurs rassemblent des textes, les complètent, et forment peu à peu des livres historiques, des recueils prophétiques ou poétiques, etc. À la fin du royaume de Juda, au ^{VI}^e siècle avant notre ère, plusieurs livres de la Bible ont pu exister sous une forme proche de celle que nous connaissons, sans que nous n'en possédions d'exemplaire.

À partir du ^{VI}^e siècle avant notre ère

Pendant et après l'exil à Babylone (de 587 à 539 avant notre ère), la rédaction des livres qui composeront la Bible hébraïque se poursuit, et de nouveaux livres font leur apparition, rédigés dans une langue plus tardive : les *Chroniques* reprennent et complètent les récits des livres de *Samuel* et des *Rois* ; *Esdras* et *Néhémie* s'intéressent au retour en Judée après l'exil ; *Esther* traite de la question des Judéens sous domination perse ; etc. C'est également à cette époque que les premières traductions araméennes (*targum**) et, à partir du ^{III}^e siècle, les traductions grecques (Septante)

sont réalisées, bien que la rédaction de tous les livres qui composeront la Bible ne soit pas encore achevée. Elles témoignent ainsi parfois d'états antérieurs ou différents du texte biblique que nous utilisons aujourd'hui.

Au tournant de notre ère

Nous arrivons maintenant à Qumrân, entre le second siècle avant notre ère et le premier siècle de notre ère, où les plus anciens manuscrits bibliques ont été découverts. À cette époque, tous les livres qui entreront dans le canon de la Bible hébraïque ont été rédigés, mais leur texte n'est pas encore fixé : plusieurs versions d'un même livre ont parfois été retrouvées dans la même grotte, mêlées à de nombreux autres écrits, sans que l'on puisse déterminer précisément l'autorité dont elles jouissaient auprès de leurs lecteurs. Ce n'est que plus tard, au début de notre ère, que certains livres seront rassemblés en un grand corpus que nous appelons aujourd'hui « Bible » (voir plus loin p. 52). (M. L.)

Quelques exemples de parallèles entre le Code de Hammourabi et la Bible

§ 195. Si un enfant a frappé son père, on lui coupera le poignet.

Exode 21, 15. Celui qui frappe son père ou sa mère sera mis à mort.

§ 250. Si un bœuf, en passant dans la rue, a encorné quelqu'un et l'a fait mourir, cette affaire n'entraîne pas réparation.

Exode 21, 28. Lorsqu'un bœuf donne un coup de corne mortel à un homme ou à une femme, le bœuf sera lapidé, sa viande ne sera pas mangée, et le propriétaire du bœuf sera quitte.

§ 251. Si le bœuf d'un homme a l'habitude de donner de la corne et (si) son quartier lui a fait savoir qu'il avait l'habitude de donner de la corne, (si) pourtant il n'a pas couvert sa corne ni surveillé de près son bœuf, et (si) ce bœuf a encorné un fils d'homme libre et (l') a fait mourir, il remettra une demi-[mi]ne d'argent.

Exode 21, 29. Mais si le bœuf avait l'habitude de donner des coups de corne, qu'on en ait averti le propriétaire et que celui-ci ne l'ait pas surveillé, le bœuf sera lapidé, dans le cas où il provoquerait la mort d'un homme ou d'une femme, et son propriétaire aussi sera mis à mort.

§ 252. [S']il s'agit d'un esclave de particulier, il remettra un tiers de mine d'argent.

§ 196. Si quelqu'un a crevé l'œil d'un homme libre, on lui crèvera l'œil.

Deutéronome 19, 21. Ton œil sera sans pitié : vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

§ 197. S'il a brisé l'os d'un homme libre, on lui brisera l'os.

§ 200. Si quelqu'un a cassé la dent d'un homme libre, son égal (en âge), on lui cassera la dent.



Stèle de Hammourabi

Emblématique de la civilisation mésopotamienne, cette stèle a été érigée par le roi de Babylone au XVIII^e siècle avant notre ère. C'est une œuvre d'art autant qu'un ouvrage historique et littéraire. C'est aussi le recueil juridique le plus complet de l'Antiquité. Il est antérieur aux lois bibliques. C'est une source exceptionnelle pour notre connaissance de la société, de la religion, de l'économie et de l'histoire de cette époque. Le texte, rédigé en langue akkadienne, a été transcrit en écriture cunéiforme. Il se divise en trois parties : un prologue historique relatant l'investiture du roi Hammourabi, « protecteur du faible et [de] l'opprimé », la formation de son empire et ses réalisations ; un épilogue lyrique glorifiant son œuvre de justice et appelant ses successeurs au respect de celle-ci ; entre ces deux parties, un corpus de quelque trois cents lois ou décisions de justice qui régissent la vie quotidienne du royaume. Ces articles de loi permettent, entre autres, d'appréhender la langue parlée à Babylone à l'époque. Le Code de Hammourabi servit de modèle littéraire pour les écoles de scribes, qui le recopièrent pendant plus de mille ans.

Stèle de Hammourabi, roi de Babylone 1792-1750 avant notre ère, Suse, Iran Basalte ; hauteur : 2,25 m

Musée du Louvre, Antiquités orientales, Sb 8 Non exposé